

Chapitre VI : Préservation et conservation de la diversité Biologique

Notions

Conservation : est l'utilisation durable des ressources et englobe la protection et l'exploitation;

Préservation : est un aspect de la conservation qui signifie garder quelque chose sans l'altérer ou la modifier.

Programme Homme et la Biosphère (MAB)

Le MAB est un programme intergouvernemental établi en 1971 et mis en oeuvre par l'intermédiaire de plus de 140 Comités nationaux du MAB dans le monde entier. Le Secrétariat du MAB est basé à la Division des sciences écologiques de l'UNESCO. Dans le domaine du tourisme durable.

Le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) est un programme scientifique intergouvernemental visant à établir une base scientifique afin d'améliorer les relations entre les individus et leur environnement. Il associe sciences exactes, naturelles et sociales pour améliorer les moyens de subsistance des populations et sauvegarder des écosystèmes naturels et gérés, promouvant ainsi des approches novatrices du développement économique qui sont socialement et culturellement adaptées et viables du point de vue environnemental.

Les conventions internationales

Visant à garantir une meilleure protection de la Nature plusieurs conventions spécialisées ont été signées, parmi les :

- La Convention de Ramsar, du nom d'une ville d'Iran où un traité international fut signé en 1971, a pour objet la conservation des zones humides d'importance internationale.
- La Convention de Washington ou Convention sur le commerce international des espèces de flore et de faune sauvages menacées d'extinction (CITES) a été signée en 1973. Elle interdit presque tout commerce L'espèces menacées d'extinction.
- La Convention sur la diversité biologique qui est en vigueur depuis 1994 est le premier instrument mondial qui prene en compte tous les aspects de la diversité biologique: ressources génétiques, espèces et écosystèmes.
- La Convention sur la désertification entrée en vigueur seulement en 1996, se propose de mettre un terme à un phénomène inquiétant: environ un quart des terres émergées sont en voie de désertification.

Quelques mesures pour la préservation des milieux naturels

-Les inventaires patrimoniaux : Il s'agit d'un recensement des milieux remarquables du patrimoine.

-Les protections réglementaires des sites naturels.

-Les parcs nationaux sont des zones qui ont «pour objectif prioritaire la protection et la gestion de richesses naturelles exceptionnelles ainsi que l'initiation du public à la découverte et au respect du patrimoine national».

-Les parcs naturels régionaux : Ils ont pour but de protéger un patrimoine naturel, culturel et paysager, tout en contribuant au développement économique, à l'accueil, à l'éducation et à l'information du public. Biodiversité dynamique.

-Conservation ex situ:

- Se réfère à la conservation des composants de la biodiversité en dehors de leurs habitats naturels, p. Zoos, musées, banques de gènes, jardins botaniques / arboretums;

- Utilisé pour les espèces menacées et en voie de disparition pour éviter leur extinction; Également connu sous le nom de conservation captive.

- Conservation in situ:

Se réfère à la conservation des écosystèmes et des habitats naturels, y compris l'entretien et la récupération de populations d'espèces viables dans leurs habitats naturels.